

Bulletin Municipal



Le Mot du Maire

Dès la rentrée de septembre, après un été riche en manifestations, les différentes commissions municipales se sont réunies afin de réfléchir et finaliser les nombreux projets pour 2010.

En voici quelques exemples :

Les journées de la truffe le 19 décembre 2009 et le 24 janvier 2010 (avec un marché aux truffes le matin et des animations toute la journée), le columbarium et la réalisation d'un plan du cimetière remis à jour qui sera affiché dans le cimetière ; une activité culturelle de qualité avec la création d'un espace muséographique sur la vie au Moyen-âge ; fleurir la bastide...

Deux autres projets verront également le jour grâce au soutien des deux sénateurs de la Dordogne, Bernard Cazeau et Claude Bérit-Debat, qui dans le cadre de leur enveloppe parlementaire nous ont accordé respectivement 7100 euros pour la création d'une aire de jeux pour les enfants, et 5000 euros pour des travaux d'aménagement d'une salle d'expression musicale.

L'implication importante de chaque élu et de l'ensemble du personnel communal va permettre de mener à bien toutes ces réalisations.

Je suis ravi de constater que ce bulletin municipal (que nous avons créé), ait donné à certains le désir de communiquer : je les encourage à continuer. Mais il convient d'apporter des précisions et certaines mises au point :

Un article évoquait une éventuelle mauvaise réception des habitants de Rhinau le 4 juillet dernier

- Lesquels ont été accueillis avec toasts, pruneaux, fraises et vin Monbazillac : je n'ai reçu aucune remarque des invités qui nous ont quittés ravis.
- Vous avez reçu une lettre de l'ancien conseil municipal en mai dernier, dont je ne retiendrai qu'une chose, c'est que certains investissements ont plombé le budget communal et ont occulté d'autres projets nécessaires à la vie quotidienne des habitants.

Sur le fonctionnement des moteurs de cloches et de l'horloge de l'église, son dysfonctionnement ne date pas de 2008 mais de 2003.

- Sur le fonctionnement des moteurs de cloches et de l'horloge de l'église, son dysfonctionnement ne date pas de 2008 mais de 2003.
- Sur le foyer rural, la commission de sécurité indiquait depuis 2002 sa non-conformité.
- Sur les bornes incendie de la bastide, la non conformité de nombreux points remonte bien avant 2006.

Notre conseil municipal, garant de l'argent public, a une responsabilité auprès de la population, et mesure bien qu'avec le budget limité de la commune, il doit faire des choix.

Et ces choix, il les assume pour l'intérêt de l'ensemble de la collectivité. Beaucoup de travaux sont donc effectués par les employés municipaux afin de réaliser des économies qui nous permettent de dégager des financements pour d'autres projets.

Je terminerai par le sport, avec notamment le Stade Monpaziérois qui a réussi à trouver des joueurs pour redémarrer la saison ; notre canton peut encore compter sur ses deux clubs de foot et rugby qui auront à cœur de bien figurer dans leurs championnats respectifs.

N'hésitez pas à aller dans les stades pour les encourager.

Fabrice DUPPI

Mairie de Monpazier
24 rue Notre Dame – 24540
MONPAZIER
Tél : 05.53.22.60.38
Fax : 05.53.22.46.51
Email : monpazier.mairie@wanadoo.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 9 à
12h et de 14 à 17h
Site internet : www.monpazier.fr

Sommaire :

Page 2 : Nos actions
Page 3 : Nos projets immédiats ; propreté du village-
environnement ; réglementation des travaux
pour les particuliers
Page 4 : Démarchage commercial ; l'animation
Page 5 : Réglementation des marchés
hebdomadaires et aux champignons
Page 6 : Les derniers mois en photos

NOS ACTIONS

Assainissement, station d'épuration

Après concertation avec les organismes concernés (Satèse, service de l'eau du Conseil Général, Agence de l'eau Adour-Garonne, la Police de l'eau ...) la possibilité de lancer une étude de diagnostic de l'ensemble du réseau d'assainissement des eaux usées de la commune de Monpazier est envisagée, son financement est à l'étude.

Travaux

Carreyrou :

Les travaux d'aménagement de surface du carreyrou donnant accès au bâtiment de la Communauté des Communes et au jardin du Presbytère ont été exécutés et sont terminés. Il reste les enduits des murs du passage sous le bâtiment qui seront réalisés à la chaux, le plafond en planches chaulées. Les revêtements de surface ont été réalisés pour la partie la plus pentue en gravillons désactivés avec un caniveau central le passage sous le bâtiment est en cailloux roulés. Des dalles calcaires soulignent les changements de matériaux. Cette réalisation a été menée en partenariat avec la Communauté de Communes qui a financé les matériaux, et nos employés communaux qui ont effectué les travaux, avec la participation de l'association Concordia.

Carrefours :

Au printemps les travaux d'aménagement des carrefours, route de Belvès et route de Beaumont ont été réalisés. Il s'agissait de supprimer des éléments de caniveau en béton descellés et très endommagés par la circulation des poids lourds.

Signalisation routière :

La mise aux normes de la signalisation routière va se poursuivre, la pose de panneaux de signalisation a débuté avec une priorité : les abords de l'école, ainsi que la signalisation indiquant l'aire pour les camping-cars. La mise en place d'autres panneaux se poursuit en concertation avec les services de l'équipement.

Regards de prise incendie :

La mise en conformité des regards de prises incendie est en cours de finition.

Église St Dominique :

Depuis début septembre, l'église de Monpazier a retrouvé lors des mariages, enterrements et autres cérémonies les sons des cloches qui manquaient à la population depuis plusieurs années. L'horloge a également bénéficié de modifications, elle s'illumine la nuit.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour déposer des demandes de subventions auprès de la DRAC, de la Région et du Département pour poursuivre les travaux de rénovation.

Fleurissement :

Nos semis préparés au jardin communal depuis le printemps ont permis de voir fleurir les bacs et jardinières de notre bastide. Les habitants et touristes ont pu profiter tout l'été et profitent encore des couleurs chatoyantes des différents parterres. Les travaux préparatifs de l'automne sont en cours.

Karaté :

Afin d'apporter une nouvelle activité sportive dans le village, il semblait intéressant de mettre en place un sport de combat. C'est chose faite avec l'arrivée du karaté tous les mardis soir au foyer rural. Enfants et adultes peuvent ainsi s'initier à la self défense, aux techniques de combat à mains nues et acquérir une meilleure maîtrise de soi. Se renforcer, se dépenser et parfois dépasser ses craintes, voilà quelques bonnes raisons d'essayer !

(Nous vous rappelons qu'il existe tout un panel de sports sur le canton ouverts à tous : rugby, football, karaté, tennis, yoga, gym, danse, judo, vélo, équitation, randonnées...).

NOS PROJETS IMMEDIATS

- Quelques travaux restent à terminer au **Foyer rural** (peinture, chauffage...)
- Il est envisagé de créer **une salle d'expression musicale** dans l'ancienne bibliothèque.
- Des **cendriers** publics vont être implantés dans tout le village
- **CD 660**, accès Est de Monpazier : le caniveau en béton bordant la route doit être remplacé, les éléments le constituant sont soit descellés soit cassés. Les travaux de remplacement effectués par nos soins ont débuté.
- **Le cimetière** : les travaux d'amélioration sont en cours, à savoir : délimiter le centre du cimetière avec la plantation de buis, nettoyer l'allée centrale en élargissant avec des gravillons, prévision d'un projet de columbarium situé dans le « vieux » cimetière, création d'un jardin du souvenir, installation d'un panneau d'information où y figureront le plan et le règlement du cimetière.

PROPRETE DU VILLAGE - ENVIRONNEMENT

Les rues et les carreyrous :

Certains d'entre nous font l'effort d'entretenir leur trottoir. Toutefois, le problème du ramassage des excréments canins persiste. Certains chiens divaguent encore dans les rues. Pour l'environnement et le respect d'autrui, nous demandons aux propriétaires d'animaux domestiques de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections.

Autres petits rappels :

- Chacun est responsable de la propreté de son trottoir, devant sa porte
- Les commerçants et artisans doivent respecter les droits de place qui leur ont été accordés et ne pas empiéter sur la voie publique, chez le voisin ou tout simplement « suivre le soleil »
- Les sacs poubelles doivent être sortis seulement le matin du ramassage (sacs noirs : mardi et vendredi, les sacs jaunes le mercredi)

En cas de nécessité, des containers sont mis à votre disposition aux endroits suivants :

- * Containers à verre : foirail nord, foirail sud, route de Belvès et derrière le Foyer rural
- * Borne à papiers : Foirail Nord
- * Containers ordures ménagères : route de Belvès, Route des Squayres, au Foyer Rural
- * Containers à déchets recyclables (sacs jaunes) : route de Belvès et Foyer Rural
- * Les cartons, ferrailles et autres doivent être portés à la déchetterie de Lavalade ouverte lundi, mercredi et samedi matins de 9h à 12h et le vendredi toute la journée (9-12h/14-17h).
- * Si les containers sont pleins, des affichettes indiquent l'implantation des autres containers.

LA REGLEMENTATION DES TRAVAUX DES PARTICULIERS

Dans le précédent bulletin, nous vous rappelions la nécessité d'effectuer des demandes de travaux avant d'entreprendre vos projets. Or, après quelques mois, nous avons le regret de constater que certains se passent de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Il est donc nécessaire de rappeler que **TOUT LE MONDE**, sans exception, doit effectuer une demande de travaux et doit attendre l'accord avant de les commencer. Il est peut être bon de rappeler que l'ABF peut ordonner à toute personne qui aurait réalisé des travaux sans son accord et s'ils sont contraire à la réglementation de **REMETTRE** le ou les bâtiments dans leur état d'origine ; à défaut, un procès verbal pourra être dressé.

Il ne faut pas oublier que des travaux réalisés sans le respect de la réglementation nuisent au village, à sa préservation. Dans quelques années si personne ne respecte cela, Monpazier n'aura plus son cachet d'origine, la bastide perdra son rang de Plus Beaux Villages de France.

Nous rappelons que l'ABF vient régulièrement à Monpazier pour rencontrer les personnes désirant faire des travaux et constater toutes anomalies. Les demandes de rendez-vous avec l'ABF sont à prendre en Mairie.

DEMARCHAGE COMMERCIAL

La Mairie vous informe qu'elle ne mandate aucun démarchage commercial : traitement anti-termites, vente d'insertions publicitaires, relevé de compteur... Soyez vigilants avant de vous engager.

A MONPAZIER, L'ANIMATION

La programmation de l'association CLEM (Culture Loisirs Expression à Monpazier) :

Le CLEM a proposé et proposera des animations toute l'année.

- Pour la saison estivale, l'association a organisé en partenariat avec l'ACAM la Médiévale qui s'est déroulée cette année sur une semaine. Les ateliers de calligraphie du 15 au 17 juillet animés par monsieur DOLLÉ ont enthousiasmé petits et grands, Monpaziérois et touristes... Le banquet médiéval concocté par l'équipe d'Éric PETITOT fut une vraie réussite ! Les animations furent à la hauteur des mets savoureux servis par une équipe dynamique. Ce soir-là, Monpazier a remonté le temps pour revivre l'ambiance joyeuse du Moyen Âge.
- Le 29 juillet, sur la place centrale, fut jouée, devant plus de 260 personnes, la pièce "Les Croquants" écrite par quatre auteurs périgordins. Cette pièce, composée de huit tableaux, a retracé la vie des croquants dont celle de Bufaròt qui fut exécuté sur cette même place. C'est dire si l'émotion était au rendez-vous ce soir-là !
- Le 10 août, le duo Combi- Peyrat a donné un concert au jardin du presbytère, concert alliant occitan et musique d'inspiration orientale.

Cette première saison de l'association, riche d'émotions et de rencontres originales se termine sur un bilan très positif. C'est dans cet esprit que l'association va continuer de travailler.

Info de dernière minute :

Le carnaval traditionnel se déroulera les 27 et 28 février 2010

L'atelier des bastides

Les 2 salles d'expositions temporaires ont accueilli 18 artistes (peintres, sculpteurs, graphistes...) 4 associations (AFMD, Collectif Contemporain, Ouvrir l'Art Contemporain, CLEM) ainsi que l'école de Monpazier. De mi-mai à fin septembre, 7000 personnes ont visité gratuitement l'atelier où évidemment sont toujours présentes les expositions permanentes : archéologie, Galmot, photos anciennes. Notre service culturel a commencé un travail de collectage afin d'agrémenter les photos anciennes avec des légendes.

Repas de village

Le 19 juin dernier, nous avons organisé le premier repas de village pour réunir tous les habitants tout en maintenant les repas de quartiers ou de rues. Cette première édition a été très bien accueillie et sera reconduite en 2010.

Le cinéma

En plein air (jardin du Presbytère) ou en salle (au foyer rural), le cinéma est bien revenu à Monpazier. Avec des films destinés à tous les publics, l'affluence aux séances est très satisfaisante : cette activité va se poursuivre avec 2 séances par mois à 20h30, tout au long de l'année.

Les films à venir au Foyer rural

Le samedi 14 novembre : *Le Syndrome du Titanic*

Film de et avec Nicolas Hulot

Le samedi 28 novembre : *Micmac à Tire-larigot*

Film de Jean-Pierre Jeunet avec Dany Boon, André Dussolier, Nicolas Marié

Le vendredi 11 décembre à 10h et à 14h et le samedi 12 décembre à 20h30

(Titres de films non communiqués)

Monpazier c'est aussi des animations pour Noël (marché, animation la veille), un carnaval, une chasse aux œufs de Pâques, une fête des fleurs, 3 courses de chevaux, la fête de la musique, 2 brocantes, 2 vides greniers, 2 salons du livre, une course de vélo, des concerts (chorale), un festival, des sorties découvertes : archéologie et patrimoine roman, des randonnées organisées toutes l'année, un marché nocturne, des repas de quartiers et de village, des expositions en salle ou en plein air, des conférences. Sans oublier la fête médiévale qui est devenue une semaine médiévale. Plus récemment c'est aussi du cinéma qui s'ajoute aux pièces de théâtre (en salle ou en plein air).

La motivation et le travail des associations permettent d'animer la Bastide toute l'année. Il est encore nécessaire de poursuivre dans cette voie, pour que les manifestations ne soient pas réservées qu'aux touristes.

REGLEMENTATION DES MARCHES HEBDOMADAIRES ET AUX CHAMPIGNONS

Historique des marchés à Monpazier

La vente régulière au déballage sur la voie publique par les commerçants ambulants ou sédentaires, de produits acquis pour la revente, la vente occasionnelle par les producteurs, bailleurs ou preneurs, des fruits de leurs récoltes sont soumises à diverses dispositions législatives et réglementaires (codes des collectivités territoriales, dispositions sanitaires et fiscales, règles de libre concurrence, etc..).

Selon ces principes et selon ses compétences, le conseil municipal de Monpazier a récemment procédé à la révision globale du règlement des marchés et ventes sur les voies publiques ; le Maire en application de ses attributions de police administrative a pris les arrêtés correspondants.

La première organisation, postérieure à la Révolution, de l'occupation du domaine public et des marchés à Monpazier remonte à 1834. On connaissait antérieurement l'existence, attachée à la Charte de fondation de la bastide en 1284, d'un marché hebdomadaire et de quatre foires annuelles. On sait par des documents de la fin du XVIII^{ème} siècle que des fermiers aveyronnais de la région de Villefranche-de-Rouergue venaient en saison vendre leurs porcs sur la place centrale... Il n'empêche que le 31 mai 1834, le maire Larguerie signait un arrêté portant règlement des marchés et ventes foraines à Monpazier. Pendant les vingt dernières années écoulées, divers textes éparses ont ponctuellement organisé le négoce forain.

Règlementation des marchés aujourd'hui

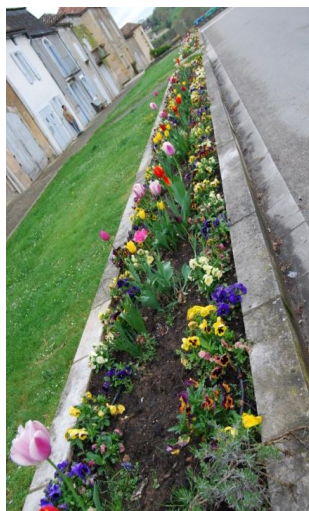
Depuis juin dernier donc, de nouvelles dispositions organisent dans un texte unique, l'occupation du domaine public communal par les commerçants sédentaires, le fonctionnement des marchés forains du jeudi et la vente saisonnière des champignons et cèpes par les récoltants, bailleurs ou preneurs, et prévoient la tenue d'un marché saisonnier pour les truffes. Le marché hebdomadaire encadré par le placier, agent municipal, permet d'accueillir les marchands ambulants sur une espace plus vaste et mieux organisé, notamment pendant la période estivale. La pose prochaine de branchements électriques assurera une meilleure sécurité du site. Précisons que cet arrêté municipal ne peut se substituer aux compétences des agents des services sanitaires et des fraudes pour ce qui concerne la qualité des produits et la vérité des prix, sauf à prévoir l'exclusion des contrevenants verbalisés... Le marché aux cèpes devait être initialement réservé aux habitants du canton et communes riveraines, le contrôle administratif des services préfectoraux ne l'a pas permis.

Pourront donc vendre sur le domaine public tous les récoltants bailleurs et locataires sur production en mairie d'un justificatif de leur titre de propriété.

La vente par les commerçants sédentaires sur la partie trottoir du domaine public au droit de leur fonds de commerce passe par la concession de place qui assure un complément à la promotion de leurs enseignes et produits, sans provoquer de trouble à la circulation des piétons, ni entrave à la circulation des véhicules de sécurité sur la place centrale. En constatant que le Code de la Route interdit l'occupation de la voie circulante, sauf dérogation spéciale et particulière à l'occasion de manifestations autorisées, force est de constater à l'occasion de la clôture de la saison touristique quelques manquements à cette règle dont le non respect peut provoquer la responsabilité civile des contrevenants...

Bien entendu ces dispositions pourront connaître des aménagements ultérieurs nécessaires. Ces informations générales peuvent être complétées en consultant les textes complets en mairie ou sur le site Internet de la mairie de Monpazier.

LES DERNIERS MOIS EN PHOTOS



La venue des « jeunes de Concordia » cet été a permis notamment le nettoyage et la préparation du jardin médiéval (cf photo). Un projet est en cours pour continuer cet aménagement avec les Espaces Verts du Conseil Général et le lycée de La Brie de Monbazillac.
Merci à l'équipe de Concordia

Légende :

Le fleurissement : printemps et été au foirail nord

Quelques animations : médiévale, théâtre : « Crocants », concert Combi-Peyrat, one woman show

Sports : karaté, cyclisme et rugby

Travaux : carreyrou du presbytère avant et après travaux, jardin médiéval avant et après travaux.